

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) : ENCADRANT

**Formacode(s) : 22070, 24066, 24086**

**Code(s) NSF : 230**

**RNCP ou RS :**

### Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de :

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux
- S'exercer sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité de réseaux

### Action éligible :

- Plan de formation
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Autre financement

### Modalités et délais d'accès :

- Inscription physique sur site, inscription via site Internet, orientation SAO (Pôle Emploi, ...)
- Délais de 4 mois, en moyenne

### Contact :

**0262 580 854**

[Accueil.soi@synergie-oi.com](mailto:Accueil.soi@synergie-oi.com)

### Profil des participants :

- Demandeurs d'emploi (jeunes, adultes), salariés, ...

### Prérequis : Sans

### Validation de la formation :

Attestation de formation + attestation compétence si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'A.I.P.R correspondant.

Si non réussite : attestation d'échec

### Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative  
 Apprentissage collectif et individualisé  
 Etudes de cas pratiques et mise en application dans des situations réelles

### Moyens pédagogiques :

Présentation didactique multimédia  
 Entraînement au QCM AIPR,  
 Questions / Réponses

### Modalité d'évaluation :

Evaluation diagnostique, formative et sommative (QCM)  
 Evaluation de satisfaction

### Formateur(s) :

Professionnels spécialistes

### Nombre de participants :

8 à 16 participants par groupe

### Accessibilité :

PMR et PPDH : Nous contacter

### Durée Totale

14 heures / stagiaire débutant  
 7 heures / stagiaire expérimenté

**Tarif :** Nous contacter

### Contenu de la formation :

#### Accueil et Intégration à la formation (15')

- Accueil/Présentation de la formation, des participants et de l'équipe pédagogique
- Contractualisation du parcours de formation

#### Formation théorique et pratique (6,5 h ou 13,5 h)

#### Contexte et réglementation

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs,
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU),
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux,
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

#### La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi,
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

#### Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Les différentes classes de plan,
- Lectures des classes de précision et nomenclature des réseaux,
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux,
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

#### Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions
- L'apport éventuel des exploitants,
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux,
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

### Modalités de parcours de la formation :

- Parcours continue de formation
- Parcours par capitalisation (CCP, UC, ...)
- Parcours Alternance (Contrat pro ou d'apprentissage)
- Parcours VAE
- Autre (à préciser) :

### En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

### Entraînement QCM

Chaque apprenant s'entraîne sur des questionnaires issus du questionnaire de la MEEN. Ces exercices permettent de réviser et approfondir l'apprentissage.

### Evaluation QCM AIPR Encadrant (1h)

Validation par QCM se déroulant sur ordinateur connecté à la plateforme du MEDDE via internet. L'examen comprend 40 questions. La réponse à chaque question détermine un score. Le score minimal pour réussir à l'examen "encadrant" : 48 points, le score maximal : 80 points.

### Bilan de la formation (15')

- Point général sur le déroulement de la formation et appréciations des stagiaires (questionnaire de satisfaction)

### Equivalences et passerelles vers d'autres formations :

- Sans objet

### Continuités d'apprentissages :

- Sans objet

### Débouchés :

- Sans objet